



Projet d'Arrêté - Conseil du 04/10/2021

Objet : Subside.- Asbl "Tadam" : 4.800,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que l'ASBL "Tadam" s'engage à organiser des animation de sensibilisation à la propreté publique pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 4.800,00 EUR à l'ASBL "Tadam":

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 4.800,00 EUR est octroyé à l'ASBL "Tadam" pour l'organisation des animations de sensibilisation à la propreté publique, à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2021.

Annexes :